

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Madame SOLLIER et Madame BIODORE, Conseillères
En présence de Monsieur SABATIER-RAFFIN, Rapporteur public
Madame LUBINO, Greffier

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2500121 RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER

Titre de l'affaire Le préfet demande au tribunal d'annuler l'élection, par délibération du 18 janvier 2025, de trois adjoints au maire dans la commune de Saint-Louis de Marie-Galante

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
Défendeur	Monsieur D. E. Madame S. L. L. Madame F. A.	Monsieur D. E. Madame S. L. L. Madame F. A.
Observateur	COMMUNE DE SAINT-LOUIS	LE MAIRE

09 heures 00

02)

DOSSIER N° 2500147

RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER

Titre de l'affaire M. M. W. demande au tribunal d'annuler l'élection de la chambre d'agriculture de la Guadeloupe en date du 31 janvier 2025 ayant abouti de MM. S., R., V., R., V., J.-E., K., M., L., N., O., D., M., B., B.,D., P. et S.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. W.CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA	SCP NORMAND ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	GUADELOUPE PREFET DE LA GUADELOUPE	
	Monsieur S. H.	Monsieur S. H.
Observateur	Monsieur S. C.	Monsieur S. C.
	Monsieur B. A.	Monsieur B. A.
	Madame D. F.	Madame D. F.
	Madame R. A.	Madame R. A.
	Madame V. V.	Madame V. V.
	Monsieur R. H.	Monsieur R. H.
	Monsieur V. E.	Monsieur V. E.
	Madame J.-EL.	Madame J.-E. L.
	Monsieur M. N.	Monsieur M. N.
	Madame L. T.	Madame L. T.
	Madame P. A.	Madame P. A.
	Monsieur B. L.	Monsieur B. L.
	Monsieur V. X.	Monsieur V. X.
	Monsieur N. D.	Monsieur N. D.
	Monsieur O. M.	Monsieur O. M.
	Madame D. A.	Madame D. A.

09 heures 00

03) DOSSIER N° 2300259 RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER

Titre de l'affaire M. B. F. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet de l'académie de Guadeloupe lui refusant l'accès au grade classe exceptionnelle

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B. F.	CABINET WTAP (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	Ministre

04) DOSSIER N° 2300337 RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER

Titre de l'affaire M. B. F. demande au tribunal la décision de l'académie de la Guadeloupe lui refusant l'accès à la classe exceptionnelle au 1er septembre 2022 , d'enjoindre à la rectrice et le ministre de l'éducation nationale de reconsidérer sa candidature

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B. F.	CABINET WTAP (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE	

09 heures 00

05)	DOSSIER N° 2301284	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	Les consorts J. demandent au tribunal de condamner le centre hospitalier universitaire de Pointe à Pitre à leur verser une somme de 894.036 euros, au titre des fautes commises dans la prise en charge de l'enfant Eden JABBOUR, fautes à l'origine de la situation de grand handicap dans lequel se trouve désormais ce dernier	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur J. S. Madame R. EPOUSE J. L. Monsieur J. G. Madame N. EPOUSE J. G. Monsieur R. M. J. Madame T. EPOUSE R. M. Monsieur J. O. Monsieur J. E.	SELARL NICOLAS & DUBOIS (Cour) SELARL NICOLAS & DUBOIS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA GUADELOUPE	FABRE-SAVARY-FABBRO, SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Observateur	CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE DE LA GUADELOUPE	Le Directeur
06)	DOSSIER N° 2400855	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	La région Guadeloupe demande au tribunal d'annuler le titre exécutoire formant avis des sommes à payer d'un montant de 6.710.662 euros par la communauté d'agglomération Nord Basse-Terre	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	REGION GUADELOUPE	SOLER-COUTEAUX & LLORENS (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE	SEBAN ET ASSOCIES

09 heures 00

07)	DOSSIER N° 2300254	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	Mme J. F. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 19 décembre 2022 de la DRFIP lui réclamant le remboursement de l'aide au titre de fonds de solidarité d'un montant de 8590 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame J. F.	ARMAND LIONEL (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE GUADELOUPE	M. le directeur régional
08)	DOSSIER N° 2300279	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	Mme B. E. demande au tribunal de condamner l'académie de la Guadeloupe à lui verser la somme de 652,56 euros concernant les heures supplémentaires	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B. E.	CABINET WTAP (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE	
09)	DOSSIER N° 2300322	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	M. MATOU Olivier demande au tribunal d'annuler la décision implicite du ministère de l'intérieur refusant la reconstitution de sa carrière administrative	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. O.	Maître CHICOT Pierre-Yves (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	M. le Ministre
10)	DOSSIER N° 2300358	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	M. R. M. demande au tribunal de condamner l'université des Antilles à lui verser la somme de 1917,28 au titre des heures supplémentaires	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R. M.	PUISSANT MARION (Cour)
Défendeur	UNIVERSITE DES ANTILLES	Président

09 heures 00

11)	DOSSIER N° 2300431	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	La SARL MY NET IMMO, demande au tribunal d'annuler le titre exécutoire AC 22/293 en date du 22 novembre 2022 d'un montant de 2 905,80 émis par le Grand port maritime de la Guadeloupe	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL MY NET IMMO	Maître VALERE-LANDAIS Caroline
Défendeur	GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE	ERNST & YOUNG SOCIETE D'AVOCATS
12)	DOSSIER N° 2300476	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	Mme B. V. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet de l'académie de Guadeloupe lui refusant de payer les indemnités de soutien scolaire et de condamner le rectorat à lui verser la somme de 684,96 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B. V. A.	Madame BONFILS Valérie Anne
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE	
13)	DOSSIER N° 2300517	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	Mme C. M. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet de l'académie de Guadeloupe lui refusant le congé annuel payant du 8 juillet au 31 août 2023 et de condamner l'académie à lui verser 9000 euros correspondant aux traitements de juillet à août 2023 ainsi que 7000 euros en réparation des préjudices des troubles causés	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C. M. A.	Madame C. M. A.
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE	

09 heures 00

14)

DOSSIER N° 2300538

RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER

Titre de l'affaire Mme C. S. demande au tribunal de réparer le préjudice moral et physique qu'elle a subi suite à des faits de harcèlement moral commis par son supérieur hiérarchique

Nom des parties

Demandeur

Madame C. S.

Défendeur

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA
MARTINIQUE

Représentants des parties

Madame C. S.

Le Directeur

Arrêté le 25/02/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Madame SOLLIER et Madame BIODORE, Conseillères
En présence de Monsieur SABATIER-RAFFIN, Rapporteur public
Madame LUBINO, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2400261	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	M. A. R., demande au tribunal d'annuler les décisions n° 2024/73 en date du 22 février 2024 le plaçant au centre de rétention et n° 2024/71 en date du 22 février 2024 fixant le pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. R.	Maître ABENAQUI FRANÇOISE (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
02)	DOSSIER N° 2400344	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	M. J. R., demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024/49 en date du 29 février 2024 du préfet lui refusant un titre de séjour et l'obligeant à quitter le territoire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur J. R.	Maître MATHURIN KANCEL JOHANNA (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
03)	DOSSIER N° 2400428	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	M. G. S. , demande au tribunal d'annuler l'arrêté n°OQTF2024/58 en date du 08 février 2024 du préfet de la Guadeloupe l'obligeant à quitter le territoire français sans délai	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G. S.	Maître COTELLON Nicole (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	

10 heures 00

04) DOSSIER N° 2400442 RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER

Titre de l'affaire Mme J. R. B. , demande au tribunal d'annuler la décision n°PR2024/118 du préfet de la Guadeloupe en date du 3 avril 2024 fixant le pays de renvoi pour la république dominicaine

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame J. R. B.	DJIMI VÉRITÉ (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	

05) DOSSIER N° 2400443 RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE

Titre de l'affaire Mme J. R. B., demande au tribunal d'annuler l'arrêté préfectoral RF/n°2024/121 du 03 avril 2024 prononçant l'obligation de quitter le territoire français sans délai, assortie d'une interdiction de retour d'une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame J. R. B.	DJIMI VÉRITÉ (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	

Arrêté le 25/02/2025
Le président du tribunal